

ANNEXE II
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

POSE DE SYSTÈMES D'IRRIGATION AUTOMATISÉS

Le Service de l'environnement investira 50 000 \$ en systèmes d'irrigation automatisés pour l'arrosage de plates-bandes. Chaque système comprend un clapet antiretour pour protéger le réseau d'eau potable, une boîte de programmation, un détecteur d'humidité et des asperseurs à faible débit.

CHAPITRE II

DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS ET ESTIMATION DES COÛTS

Emplacement	Arrondissement	Coût
1° bureau d'arrondissement Charlesbourg	Charlesbourg	5 000 \$
2° boulevard René-Lévesque	La Cité	30 000 \$
3° bibliothèque Marie-Victorin, L'Ancienne-Lorette	Laurentien	5 000 \$
4° bureau d'arrondissement Val-Bélair	Laurentien	5 000 \$

SOUS-TOTAL : 45 000 \$

Divers et frais connexes 5 000 \$

TOTAL : 50 000 \$

Annexe approuvée le 16 janvier 2004 par :

Jacques Grantham, directeur de division
Foresterie urbaine et horticulture
Service de l'environnement